



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN DE LA GROSNE

MAIRIE
71240 LALHEUE

TEL./Fax : 03.85.94.86.89

Secrétariat : Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

E-Mail : s.m.a.g@wanadoo.fr

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 11 AVRIL 2019

Le Syndicat d'Aménagement de la Grosne s'est réuni le Jeudi 11 AVRIL 2019 à 18h30 à la salle communale de Lalheue, sous la Présidence de Mr Roger Cassard.

Vingt-cinq délégués étaient présents sur 40 en exercice. Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Mme PREVEL Martine est désignée Secrétaire de séance.

Participaient également à cette assemblée : Mr Prabel, Trésorier Municipal de Sennecey-le-Grand et Mr. Cédric BEJOT de l'EPTB.

Le compte-rendu de la réunion du 27 Février 2019 est approuvé à l'unanimité.

1°) Délibération pour affectation des résultats :

Le Comité Syndical est d'accord pour l'affectation des résultats de l'exercice 2018 comme suit :

- un déficit de fonctionnement de 12 880 € à reporter au 002 en dépenses de fonctionnement
- un excédent d'investissement de 13 985 € à reporter au 001 en recettes d'investissement

2°) Projet du Petit Grison :

Mr. Cédric BEJOT présente ce projet de restauration du Petit Grison sur la Commune de St Cyr (remettre le Petit Grison dans son ancien lit).

Le lancement de l'étude avait eu lieu initialement en 2013 ; les propriétaires ayant seulement donné leur accord en 2018, le dossier réglementaire a été déposé en janvier 2019. L'appel d'offres vient d'être lancé et les travaux sont programmés pour Septembre-Octobre. La date limite des offres est fixée au 14 Mai prochain. Mr. CASSARD demande aux élus s'ils autorisent la Commission d'Appel d'Offres à statuer et retenir le candidat le mieux placé. Le Conseil Syndical délibère favorablement.

L'estimation des travaux se chiffre à 180 000 € TTC ainsi que 12 700 € pour la maîtrise d'oeuvre. Une subvention de l'ordre de 80 % est attendue de la part de l'Agence de l'Eau.

Mr. DUPARAY demande qu'une visite soit envisagée sur le site à son état initial.

3°) Etude sur la Nolange :

Le Cabinet CHARPENTIER a envoyé un avant-projet en Novembre 2018, mais plus aucune nouvelle. Afin

de terminer l'étude, un nouvel ordre de service lui a été envoyé.

4°) Vote du Budget Primitif :

Mr. PRABEL présente le projet de budget à l'assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité et se présente ainsi :

- 216 100 € en dépenses et recettes d'investissement
- 79 266 € en dépenses et recettes de fonctionnement

5°) Crédits pour la Nourrue :

Une étude de faisabilité est nécessaire, avec la rencontre des propriétaires avant le lancement du projet. L'Agence de l'Eau appuie pour ce projet, condition essentielle pour l'octroi de la subvention sur la Norange.

6°) Désensablage à Salornay-sur-Guye :

Mr. CASSARD demande l'intervention de Mr. BEJOT pour l'enlèvement du banc de sable au Moulin de la Clochette. Pour cela, il y a lieu de faire une déclaration auprès des Services de l'Etat.

7°) Renouvellement ligne de trésorerie :

La ligne de trésorerie de 50 000 € se terminant début Juillet 2019, Mr. CASSARD propose de la renouveler, ceci en cas de besoin dans l'attente des subventions. Le Conseil décide donc de la renouveler.

8°) Délibération pour renouvellement contrat secrétaire :

Le Conseil délibère pour le renouvellement du contrat de la Secrétaire, étant attendu que le Syndicat risque de se transformer au cours de l'année.

9°) Etude GEMAPI :

Cette étude se terminera fin Avril. Le Bureau d'Etudes SEPPIA doit nous envoyer un projet de statuts.

Mr. CASSARD informe que le Préfet désire le rencontrer concernant le devenir du Syndicat. Le rendez-vous est fixé au mercredi 17 avril ; le Président souhaite que Mr. BORDET y participe.

Questions diverses :

- Mr. CASSARD s'est rendu à une réunion à Varennes-Le-Grand. Un diagnostic de l'entretien des cours d'eau a été effectué sur la Grosne et la Frette par le Grand Chalon (Communes de Varennes et Marnay).
- Il est signalé des embâcles entre Bray et Taizé.
- La Minoterie FOREST a envoyé un courrier précisant qu'elle souhaitait être avertie quand les vannes de Cluny sont abaissées. La seule solution serait d'automatiser les vannes vers le moulin.

La séance est levée à 19 Heures 45.

Le Président, Roger CASSARD

